

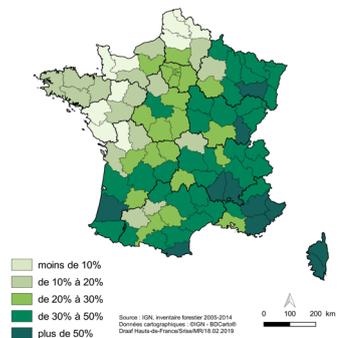
**ENQUÊTE ANNUELLE DE BRANCHE EXPLOITATION FORESTIÈRE**

# Une légère progression de la récolte de bois d'œuvre, causée par une coupe importante d'épicéas

D'après le dernier inventaire forestier, la forêt couvre 431 milliers d'hectares en Hauts-de-France, soit 13 % de la surface régionale et à peine 3 % de la surface boisée française. L'Aisne et l'Oise sont deux fois plus boisés que les trois autres départements (carte 1). Les forêts

privées occupent les trois-quarts des surfaces boisées de la région comme pour l'ensemble du territoire national. Les feuillus, principalement des chênes, frênes, hêtres et peupliers, constituent 90 % des essences forestières présentes dans la région.

**Carte 1 : Taux de boisement des départements**



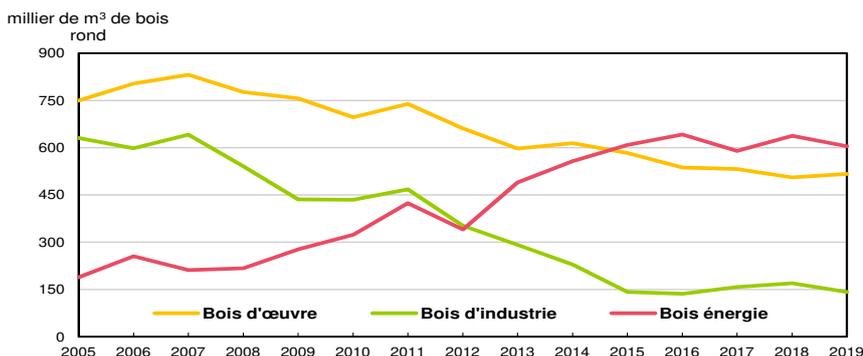
**Tableau 1 : Récolte de bois en Hauts-de-France en 2019 selon le département de récolte**

En millier de m <sup>3</sup> de bois rond	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métropolitaine
<b>Récolte totale de bois</b>	<b>496</b>	<b>210</b>	<b>329</b>	<b>101</b>	<b>127</b>	<b>1 263</b>	<b>38 152</b>
<b>Bois d'œuvre</b>	<b>198</b>	<b>77</b>	<b>134</b>	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>517</b>	<b>19 558</b>
Grumes de feuillus	165	69	103	46	41	425	5 313
dont chênes	36	20	48	5	7	117	2 332
dont hêtres	33	9	16	11	7	76	936
dont feuillus précieux (merisiers, frênes, érables, etc.)	29	20	9	13	12	83	274
dont peupliers	57	17	21	15	12	122	1 450
Grumes de conifères	33	8	31	2	17	92	14 245
<b>Bois d'industrie</b>	<b>78</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>142</b>	<b>10 532</b>
Feuillus	69	19	10	6	14	118	4 420
Conifères	9	2	8	0	5	24	6 112
<b>Bois énergie</b>	<b>220</b>	<b>112</b>	<b>176</b>	<b>47</b>	<b>50</b>	<b>604</b>	<b>8 061</b>

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière

La forêt contribue à la lutte contre le changement climatique via la réduction des gaz à effet de serre. Elle joue un rôle d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, de prévention de l'érosion des sols. Elle est source de nourriture et d'habitat pour les animaux. Elle fournit également à la région la matière première de plusieurs branches d'activité : le bois énergie (pour 48 %), le bois d'œuvre (41 %) et le bois d'industrie (11 %). (tableau 1)

**Graphique 1 : Récolte de bois selon l'usage en Hauts-de-France**



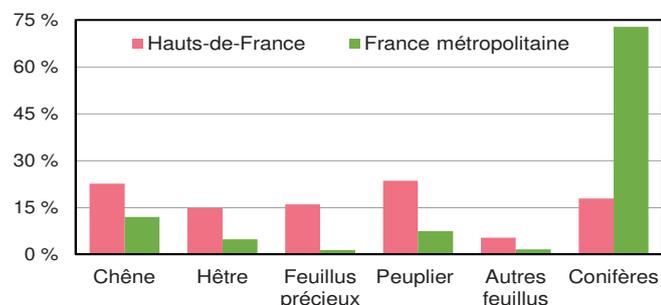
Source : Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière

En 2019, 1,3 million de m<sup>3</sup> de bois rond ont été récoltés dans la région par les exploitants forestiers (3 % de la récolte nationale), un peu moins qu'en 2018. La récolte de bois d'œuvre est la seule à progresser sur un an (+ 2 %). Si les feuillus sont toujours les plus récoltés dans la région pour le bois d'œuvre, les conifères représentent 18 % du volume en 2019, plus que d'ordinaire. Ainsi, 92 milliers de m<sup>3</sup> de grumes de conifères ont été récoltés en 2019, deux fois plus qu'en 2018. Cette progression est due principalement à la coupe d'épicéas (77 milliers de m<sup>3</sup> de bois rond). Cette

essence est particulièrement touchée par les scolytes, des coléoptères qui creusent des galeries sous l'écorce des arbres, empêchant la sève de circuler (graphique 2).

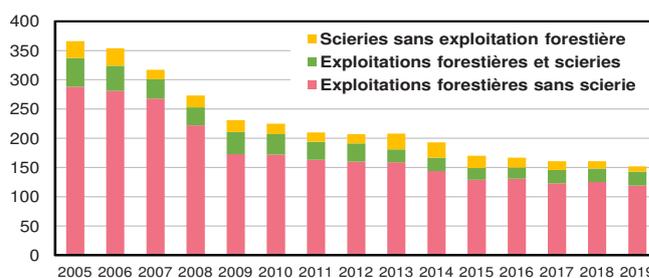
Depuis 2015, la récolte de bois énergie oscille entre 600 et 650 milliers de m<sup>3</sup> de bois rond, soit trois fois le volume observé dix ans auparavant. Le volume de bois coupé pour l'industrie se stabilise depuis 2015, alors qu'il avait fortement baissé les années précédentes (graphique 1).

**Graphique 2 : Récolte de bois d'œuvre par essence en 2019**



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière

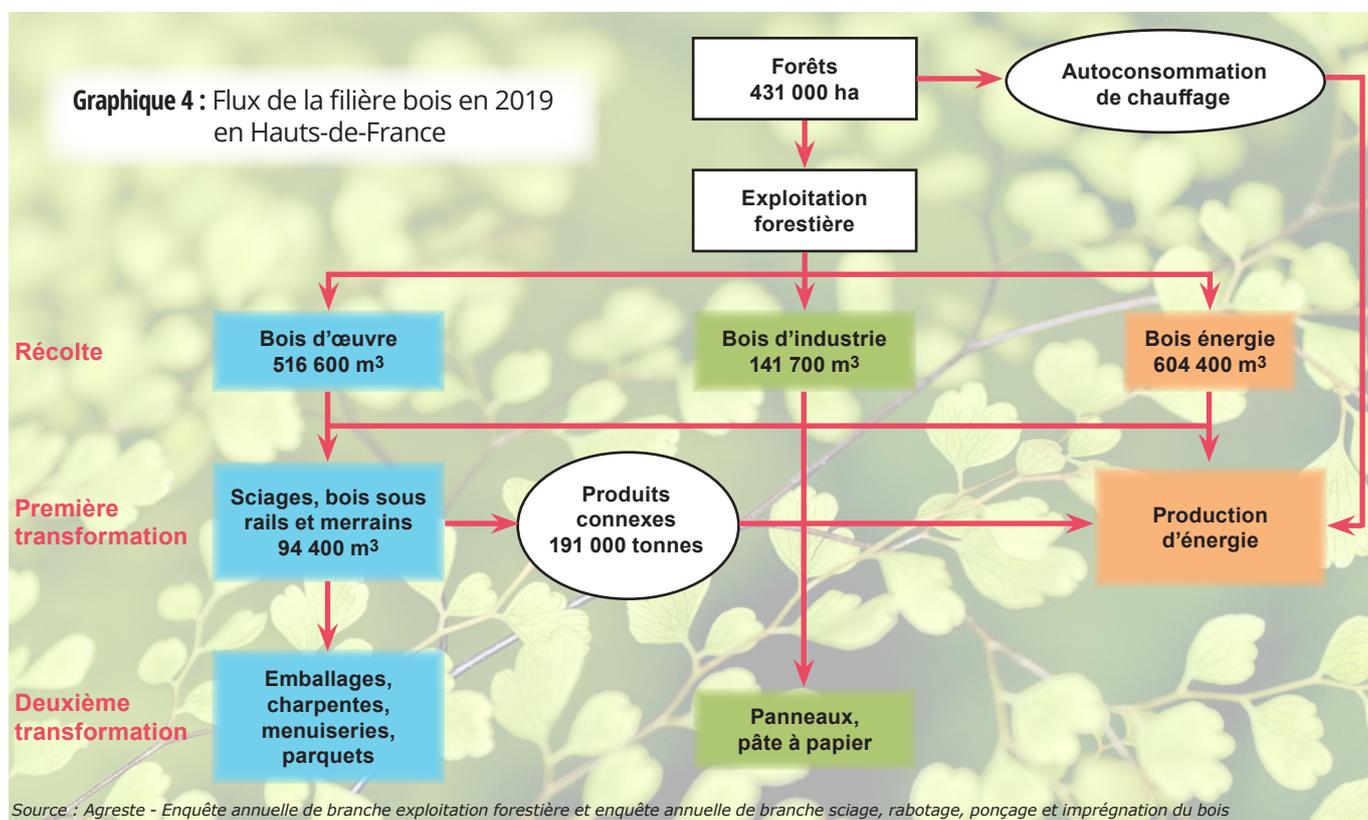
**Graphique 3 : Évolution du nombre d'exploitations forestières et scieries en Hauts-de-France**



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière

En 2019, 152 entreprises ayant leur siège dans les Hauts-de-France ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage. Le nombre d'entreprises forestières et/ou scieries a été divisé par deux dans la région en dix ans (graphique 3). Trente-trois de ces entreprises exercent une activité de sciage. Le volume de bois scié en 2019 par les entreprises implantées en Hauts-de-France représente 94 milliers de m<sup>3</sup>. Il baisse de 10 % par rapport à 2018 (graphique 4).

**Graphique 4 : Flux de la filière bois en 2019 en Hauts-de-France**



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche exploitation forestière et enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

**Sources :**

- **L'enquête de branche exploitation forestière**, réalisée auprès d'entreprises et de propriétaires forestiers qui vendent leurs bois abattus (code activité NAF 02.20Z), vise à connaître le volume récolté et vendu dans l'année (hors autoconsommation).
- **L'enquête de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois** est réalisée auprès des producteurs de sciages, merrains, bois sous rails, lames de bois pour parquets, terrasses, lambris et bardages, moulures, baguelettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés (code NAF 16.10A et une partie des codes NAF 16.10B, 16.22Z et 16.24Z). Elle vise à déterminer le volume de sciages produits en France et la quantité de produits connexes générés par ces activités.

[www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France  
 Service régional de l'information statistique et économique  
 518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3  
 Tél. 03 22 33 55 50  
 Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional par intérim : Thierry Dupeuble  
 Directrice de la publication : Emilie Hennebois  
 Rédactrice : Anne Evrard  
 Composition : Cathy Desrivierre  
 ISSN : 2644-965X  
 © Agreste 2020